

Jean-Pierre Sueur ne désarme pas

Vendredi dernier, Serge Grouard rétropédalait en douceur sur le sujet qui avait fait polémique ces dernières semaines, celui de la délégation à l'immigration clandestine confiée à François Lagarde. Le maire expliquait que cette dernière prendrait désormais le nom de délégation à la « *prévention de l'immigration illégale* ». Une nuance sémantique, qui ajoute dans sa dénomination un volet « préventif » pour en apaiser la rudesse, et rappelle qu'elle se place du bon côté de la loi. Ce glissement n'a pas convaincu Jean-Pierre Sueur, très critique depuis le début de cette affaire, qui réagissait immédiatement et se dressait, impavide : « *Qu'il s'agisse de prévention ou de répression, la lutte contre l'immigration clandestine relève strictement des prérogatives de l'État. Le changement de libellé récemment annoncé par le maire d'Orléans ne change donc rien à la question posée ni aux sollicitations que j'ai faites auprès du ministre de l'Intérieur et du préfet du Loiret.* » On retente sa chance dans un mois ?